

Les travailleurs frontaliers de Belgique et de France

Eureschannel, Mouscron 31/05/2013

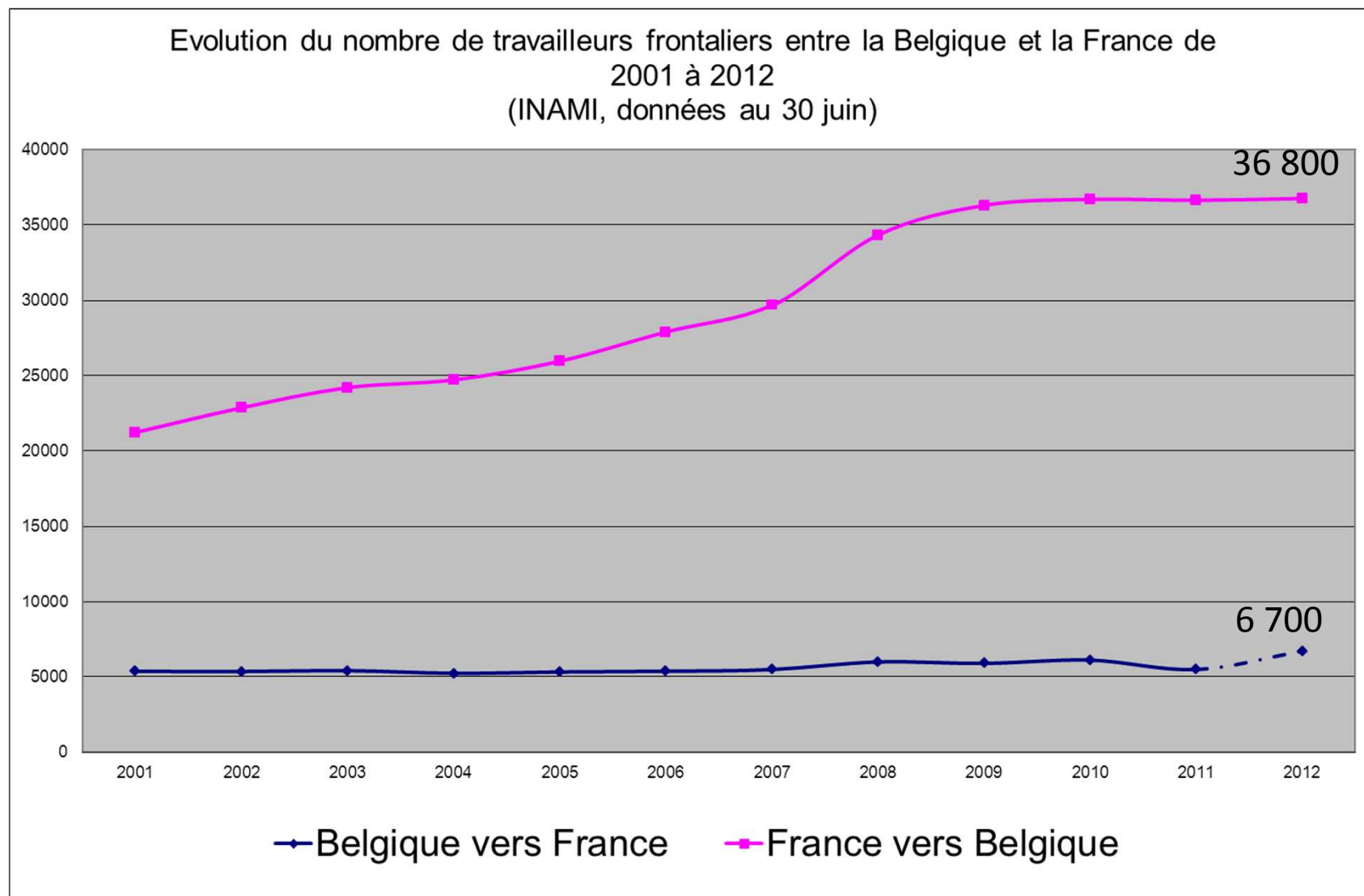


Attentifs à l'évolution des flux des travailleurs frontaliers de part et d'autre de la frontière franco-belge, et plus particulièrement depuis le changement de la réglementation quant au statut fiscal de ces travailleurs, le Forem dans le cadre du partenariat l'EuresChannel, en collaboration avec les Comités Subrégionaux de l'Emploi et de la Formation de Wallonie picarde, proposent une mise à jour synthétique des précédents rapports sur base des dernières données disponibles publiées par l'INAMI et l'ONSS.



1. Flux de travailleurs de part et d'autre de la frontière franco-belge, Impact de l'avenant à la convention fiscale franco-belge?
2. L'impact de l'emploi frontalier sur le marché de l'emploi belge.

Flux de travailleurs de part et d'autre de la frontière franco-belge



Impact de l'avenant à la convention fiscale franco-belge?

- L'avenant à la convention prévoit que les résidents de France bénéficiant de l'ancien régime au 31/12/2011, continuent à bénéficier de l'imposition au lieu de domicile jusqu'en 2034 selon certaines conditions.
- Le marché de l'emploi belge, et flamand en particulier, reste attractif pour les résidents du Nord - Pas de Calais. Le taux de chômage est dans le Nord – Pas de Calais de 12,9 % et de 4,3 % en Flandre (Eurostat, 2011).
- Travailler en Belgique reste, à emploi équivalent, financièrement plus intéressant que travailler en France!

Impact de l'avenant à la convention fiscale franco-belge?

- **Suite à l'avenant à la convention**, les **frontaliers de France** soumis au nouveau régime d'imposition, surtout s'ils sont célibataires et sans enfant à charge, ont un **salaire nettement inférieur** à celui qu'ils auraient eu sous l'ancien régime fiscal. Quant aux **frontaliers belges**, ils trouvent le plus souvent (pas tous les profils) un **bénéfice financier** dans la réforme de la fiscalité !
- **MAIS**
 - Même sous le nouveau régime d'imposition, les **travailleurs français** ont tout intérêt à venir **travailler en Belgique** en raison de **salaires plus élevés et du fort impact de la charge d'enfants sur le plan fiscal belge**
 - Ainsi, si l'avantage pour un informaticien célibataire et sans enfant n'est « que » de 1 088 euros par an, celui-ci peut s'élever à 10 823 euros pour un cuisinier marié avec 2 enfants à charge !
 - A l'inverse, les **travailleurs belges ne retirent aucun bénéfice financier direct à aller travailler en France.**
 - Ainsi, si pour un informaticien célibataire sans enfant, aller travailler en France ne lui fait perdre « que » 89 euros par an, pour un cuisinier, le manque à gagner s'élève à près de 10 000 euros !

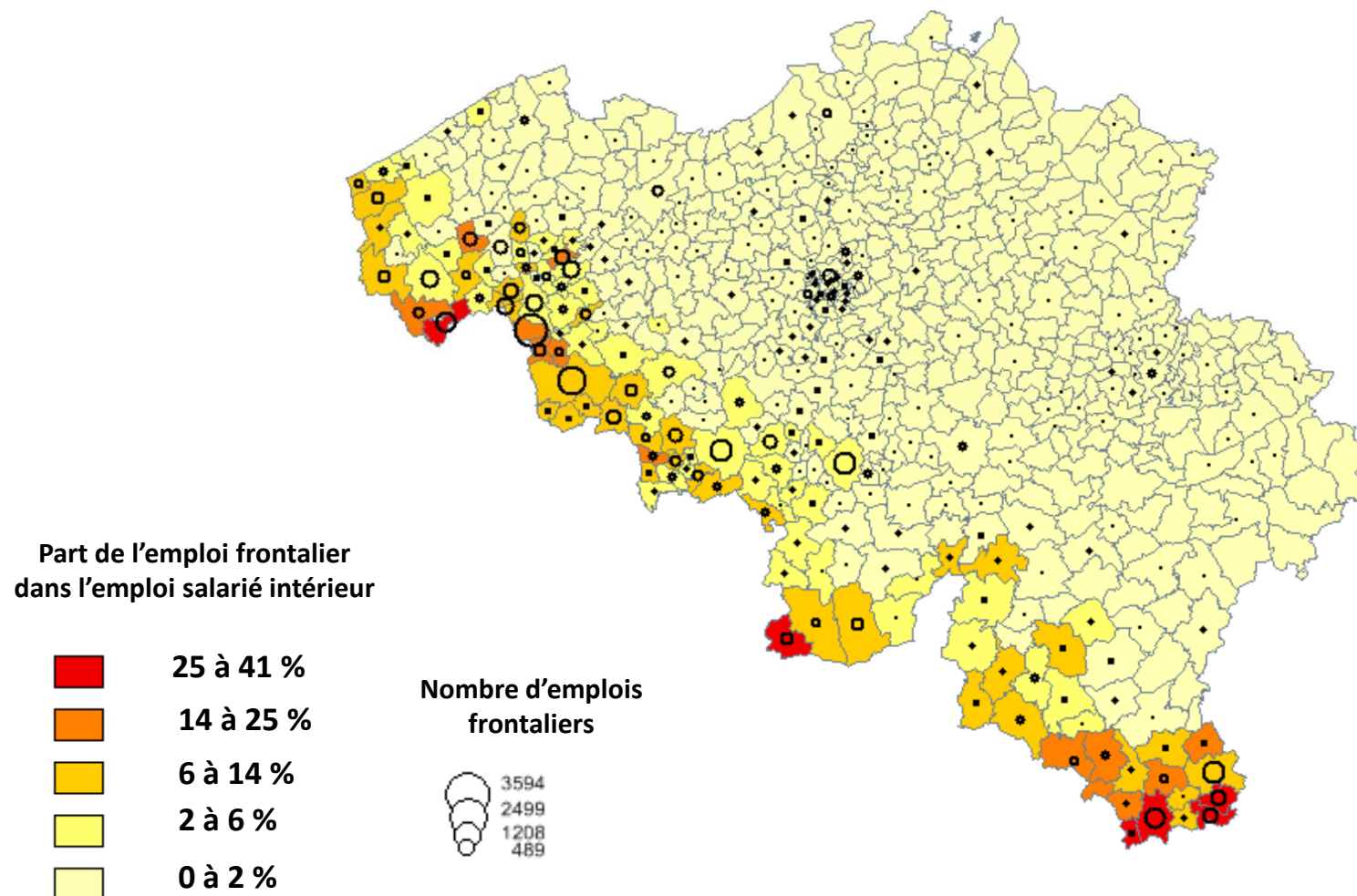
L'impact de l'emploi frontalier sur le marché de l'emploi belge

- Frontaliers français occupés en Hainaut et Flandre occidentale
 - 17% à Mouscron
 - 16% à Tournai
 - 16% à Courtrai
 - 12% à Mons
- Impact sur le marché local plus important à Mouscron (1/5 des postes de travail) et Tournai (1/10)
- Courtrai et Mons : impact moindre (4% et 5% des postes)

Sources: ONSS, décembre 2010



L'impact de l'emploi frontalier sur le marché de l'emploi belge

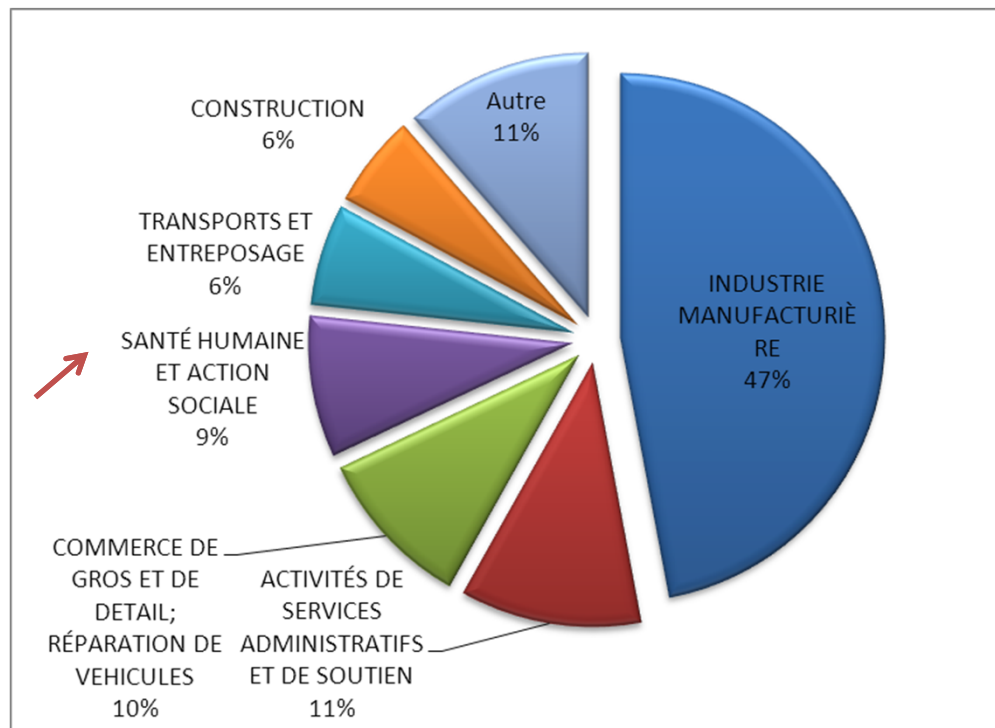


Sources: ONSS, décembre 2010



L'impact de l'emploi frontalier sur le marché de l'emploi belge

Répartition de l'emploi frontaliers par secteur

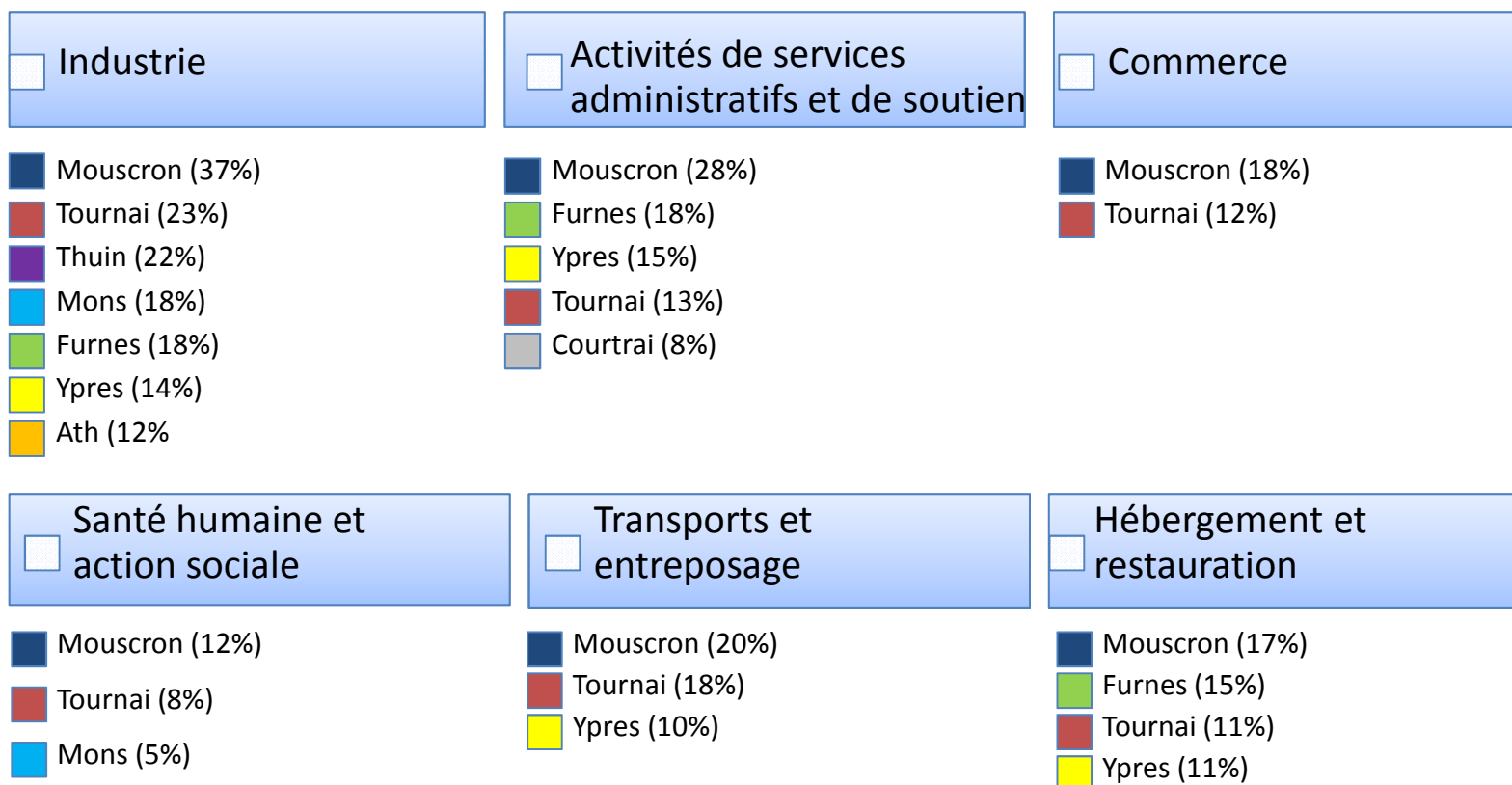


Sources: ONSS, décembre 2010



L'impact de l'emploi frontalier sur le marché de l'emploi belge

Impact dans l'emploi local différent selon les régions et le secteur d'activité :



Sources: ONSS, décembre 2010

Merci!

